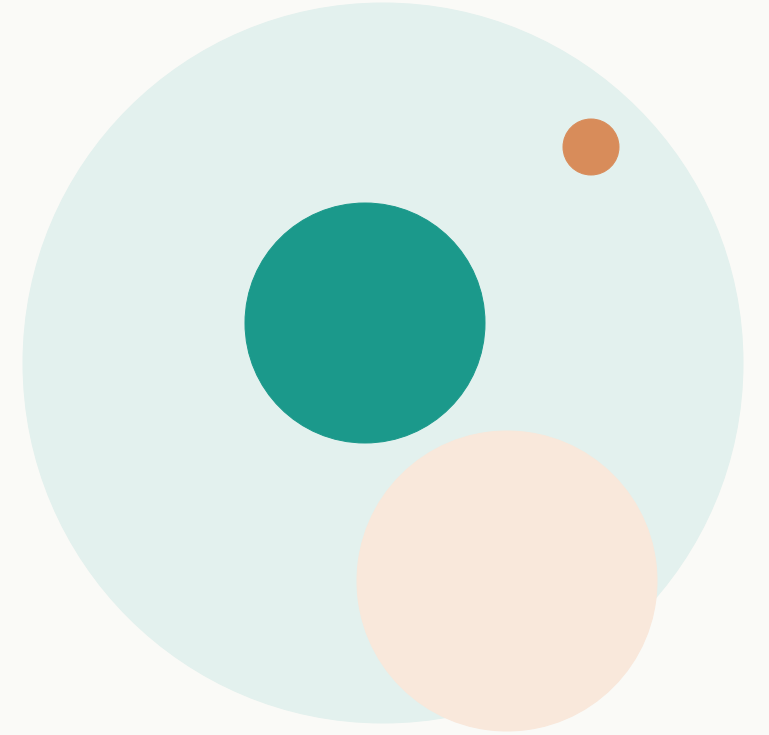


POLITIQUE DE TRÉSORERIE STABLECOINS

Quels usages autoriser, quelles limites fixer
et quels contrôles mettre en place ?



Sommaire

De la décision initiale à la sortie maîtrisée

CADRER LA POLITIQUE

01	Pourquoi une politique est nécessaire	03
02	Périmètre, objectifs et usages	04
03	Critères d'éligibilité	05
04	Gouvernance et pouvoirs	06

EXÉCUTER ET SURVEILLER

05	Limites d'exposition et de liquidité	07
06	Cycle opérationnel et contrôles	08
07	Surveillance, incidents et sortie	09
08	Conclusion	10

Un moyen de paiement peut devenir une exposition de trésorerie

Dès qu'il est détenu, même temporairement, le stablecoin ne dépend plus seulement de la transaction à exécuter.

LA VRAIE QUESTION

Combien détenir, pendant combien de temps, avec qui — et comment sortir ?

QUATRE DÉPENDANCES À ENCADRER

01

Émetteur et réserves

Maintien de la valeur et capacité de remboursement

02

Droits et liquidité

Accès effectif au rachat ou à la conversion

03

Prestataires et conservation

Accès aux fonds, blocage et continuité

04

Réseau et opérations

Disponibilité, erreurs, fraude et risque technique

CE QU'UN DIRIGEANT DOIT RETENIR

La politique transforme ces dépendances en usages autorisés, limites, pouvoirs, contrôles et règles de sortie.

Sources : ¹ FSB, High-level Recommendations for Global Stablecoin Arrangements, 17 juillet 2023. ² CPMI-IOSCO/BIS, Application of the PFMI to stablecoin arrangements, 13 juillet 2022. ³ Union européenne, règlement (UE) 2023/1114 (MiCA), 31 mai 2023.

Autoriser un usage — jamais un stablecoin « en général »

Chaque autorisation doit préciser la finalité, l'entité, le corridor, les moyens admis, la durée et les limites.

CE QUE LA POLITIQUE DOIT DÉLIMITER

01

Finalité économique

Pourquoi l'opération existe

02

Entités et juridictions

Qui agit, où et pour quel corridor

03

Moyens autorisés

Stablecoin, réseau, prestataire, conservation

04

Durée et limites

Montant, fréquence, exposition et sortie

CE QU'UN DIRIGEANT DOIT RETENIR

Autoriser un usage n'autorise pas les autres.

QUATRE NIVEAUX D'USAGE À DISTINGUER

AUTORISABLE

Usage opérationnel

Païement fournisseur • encaissement client •
règlement international • intragroupe

SOUS CONDITIONS

Détention temporaire

Opération identifiée • durée maximale • canal de
sortie prévu

ANALYSE RENFORCÉE

Réserve de liquidité

Plafonds dédiés • liquidité bancaire préservée •
revue périodique

DÉCISION DISTINCTE

Placement / rendement

Lending • staking • DeFi : ne jamais les assimiler
à un simple paiement

Un stablecoin n'est éligible que si toute la chaîne l'est

Trois portes doivent être franchies avant toute autorisation interne.



PRINCIPE INTERNE QUE NOUS RECOMMANDONS

Une faiblesse critique à l'une des trois portes doit conduire à conditionner, suspendre ou refuser l'usage.

Sources : ¹ Règlement (UE) 2023/1114 (MICA), art. 36, 39 et 49 — réserves, remboursement et EMT. ² FSB, recommandations 5, 8 et 9, 17 juillet 2023 — risques, information et remboursement. ³ ESMA, registres MICA, mise à jour du 21 août 2026. Matrice : recommandation interne BECTRA.

Chacun doit savoir décider, exécuter — ou arrêter

La matrice de gouvernance transforme la politique en pouvoirs réellement opposables.

	RESPONSABLE	RESPONSABILITÉ ATTENDUE	POUVOIR FORMEL
01	ORGANE DIRIGEANT Conseil / Direction générale	Fixe l'appétence au risque, approuve la politique et ses dérogations majeures.	APPROUVER
02	PROPRIÉTAIRE Direction financière	Tient la liste autorisée, les limites et le dispositif de reporting.	AUTORISER / CONDITIONNER
03	EXÉCUTION Trésorerie	Exécute uniquement dans les mandats, réseaux, wallets et plafonds admis.	EXÉCUTER
04	CONTRÔLE Risques · Conformité	Contrôle l'éligibilité, les alertes, la comptabilisation et les rapprochements.	CONTRÔLER / ESCALADER
05	GARDE-FOU Fonction habilitée d'urgence	Peut bloquer les transferts, suspendre un actif ou déclencher la sortie.	SUSPENDRE / SORTIR

RÈGLE D'URGENCE

Le pouvoir de suspendre doit être pré-attribué : attendre une réunion peut aggraver la perte ou bloquer la liquidité.

Sources : ¹ FSB, recommandations 4 et 5, 17 juillet 2023 — responsabilités, redevabilité et gestion des risques. ² COSO, Enterprise Risk Management — Integrating with Strategy and Performance, 2017. Matrice de pouvoirs : recommandation interne BECTRA à adapter à l'organisation.

Une limite défend un besoin — pas un pourcentage arbitraire

Chaque plafond doit partir du besoin opérationnel et rester compatible avec une sortie réaliste, y compris sous stress.

MÉTHODE DE CALIBRAGE



LIMITES À COMBINER

EXPOSITION GLOBALE	Stablecoins au total • durée maximale • change • seuil minimal de monnaie bancaire
CONCENTRATION	Stablecoin • émetteur • prestataire • conservation • réseau • juridiction
OPÉRATION	Wallet • transaction • journée • contrepartie • seuil d'autorisation renforcée
RUPTURE / SORTIE	Seuil d'alerte • suspension des nouveaux flux • réduction • liquidation contrôlée

Sources : ¹ FSB, recommandation 5, 17 juillet 2023 — gestion effective des risques matériels. ² ISO 31000:2018 — principes et lignes directrices de gestion des risques. Aucun plafond universel n'est prescrit : méthode et catégories de limites = recommandations internes BECTRA.

Aucun transfert ne doit contourner la chaîne de contrôle

Les contrôles bloquants précèdent l'exécution ; les preuves, le rapprochement et l'exposition la suivent.



SÉPARATION DES TÂCHES

Initier ≠ approuver ≠ exécuter ≠ rapprocher. Toute exception doit être autorisée, documentée et revue.

Sources : ¹ FSB, recommandation 5, 17 juillet 2023 — gestion des risques, résilience, cybersécurité et AML/CFT. ² FATF, Updated Guidance for a Risk-Based Approach to Virtual Assets and VASPs, octobre 2021. ³ COSO, Internal Control—Integrated Framework, 2013.
Cycle et contrôles : recommandations BECTRA.

Décider avant que la sortie ne soit subie

La surveillance doit relier chaque signal à une autorité, une décision et une action déjà préparée.

QUAND SURVEILLER ?

01	Quotidien / opération Soldes, limites, transactions, accès et anomalies
02	Périodique Émetteur, réserves, rachat, prestataires et concentration
03	Événementiel Incident, changement juridique, technique ou bancaire

QUE DOIT-ON DÉTECTER ?

Parité & liquidité	Décrochage, spread, délai ou conversion impossible
Rachat & réserves	Droits modifiés, information insuffisante, réserve dégradée
Prestataire & réseau	Retraits bloqués, indisponibilité, incident majeur
Sécurité & conformité	Compte compromis, faille, gel, mesure réglementaire
Contrôles & limites	Dépassement persistant, écart non rapproché, accès anormal

QUELLE DÉCISION ?

AUTORISER
SOUS CONDITIONS
REPORTER
SUSPENDRE
REFUSER
DÉCLANCHER LA SORTIE

CHECKLIST DIRIGEANT

Besoin démontré • usage autorisé • chaîne éligible • limites disponibles • contrôles terminés • sortie testée

Sources : ¹ FSB, recommandations 5 et 7, 17 juillet 2023 — gestion des risques, rétablissement et résolution. ² MiCA, règlement (UE) 2023/1114, art. 36, 39 et 49 — réserves et remboursement. Déclencheurs, niveaux de réaction et checklist : recommandations BECTRA ; aucun seuil universel n'est posé.

CONCLUSION

Une politique utile organise la décision — pas le risque zéro

Le stablecoin reste un moyen possible ; la maîtrise dépend du cadre qui l'entoure et de la capacité à en sortir.

CINQ CONDITIONS INDISSOCIABLES

- | | | |
|----|--------------------------|--|
| 01 | Usage explicite | Une finalité, une entité, un corridor et une durée définis |
| 02 | Chaîne éligible | Actif, émetteur, réseau, prestataire, conservation et sortie |
| 03 | Limites calibrées | Besoin, trésorerie bancaire, concentration et capacité de stress |
| 04 | Pouvoirs séparés | Approuver, exécuter, contrôler et suspendre sans confusion |
| 05 | Sortie préparée | Canaux testés, autorité identifiée, preuves et communication |

QUESTION FINALE

**Pouvons-nous expliquer —
et exécuter — notre
décision ?**

Si le besoin, les limites, les responsabilités, les
contrôles ou la sortie restent ambigus,
l'autorisation n'est pas prête.

SÉQUENCE DE MISE EN ŒUVRE

CADRER → AUTORISER → CONTRÔLER → SURVEILLER → SUSPENDRE OU SORTIR

Références de synthèse : FSB, High-level Recommendations for Global Stablecoin Arrangements, 17 juillet 2023 ; règlement (UE) 2023/1114 (MiCA) ; COSO, cadres de contrôle interne et de gestion des risques. Synthèse et séquence de mise en œuvre : BECTRA.